

DÉCRET N° 2019 – 463 DU 16 OCTOBRE 2019
portant nomination au Ministère des Affaires
Etrangères et de la Coopération.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2017-586 du 13 décembre 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 16 octobre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération dans les fonctions ci-après :

- Conseiller technique à l'administration, au développement personnel et au dialogue social :
monsieur **Hervé S. K. ZANVO** ;
- Conseiller technique à la communication et aux relations culturelles :
madame **Raïssa Eudoxie GBEDJI** ;

- Directeur Afrique et Moyen Orient :
monsieur **Jean-Marie ZINSOU** ;
- Directrice Amérique :
madame **Zelma Yollande NOBRE FASSINO** ;
- Directeur des affaires juridiques :
monsieur **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** ;
- Directrice des relations économiques et commerciales internationales :
madame **Inès Djohodo MONWANOU** ;
- Directeur du Protocole d'Etat :
Monsieur **Tagnoè Sadéï KAKPO**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.


Fait à Cotonou, le 16 octobre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Aurelien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MAEC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 22 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 7 ; JORB : 1.